

RENCONTRE TECHNIQUE

Retour sur la 22ème édition

La 22ème rencontre technique Melon du Sud-Ouest, co-organisée par le CEFEL et la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne, s'est déroulée au cœur du Quercy lotais, à Saint-Paul de Lombès, le 7 décembre dernier. Techniciens, producteurs et semenciers étaient présents pour faire un bilan économique et technique sur cette campagne 2025, une saison assez difficile d'un point de vue économique plus que sanitaire. Cette rencontre a été riche en informations et en échanges !

Economie : une année commerciale difficile

Rémi Javernaud, animateur de l'AM s'est chargé du bilan économique de la campagne écoulée. L'éta a commencé sous un marché dynamique, porté par la chaleur du mois de juin et juillet, mais basculé en crise conjonctive

relle dès le 21 juillet, la consommation chutant avec la dégradation de la météo. Une amélioration apparaît début août, en effet, la seconde vague de chaleur vient anéantir une reprise de la consommation, le marché se redresse, vite freiné à partir du 19 août par le rafraîchissement et les pluies orageuses. Septembre, loin de « l'été indien » espéré, voit une demande en berne et des récoltes pénalisées par les pluies. Malgré une légère relance à la rentrée scolaire, le marché reste atone et replonge deux jours en crise.

Dans le Sud-Ouest, les volumes progressent de +9 % mais s'effondrent en septembre, confirmant une arrière-saison décevante. Les prix restent bas toute l'année, passant sous 10 €/kg en juillet, remontant timidement mi-août, sans amélioration en fin de campagne, s'ajoutant aucun regain de dynamisme sur le marché.



Sanitaire : l'oïdium : L'E bioagresseur de la campagne 2025.

Le bilan sanitaire de la campagne 2025 a été dressé en cette rencontre technique, passant en revue les principaux bioagresseurs, maladies et ravageurs qui se sont manifestés durant la saison ainsi que les évolutions phytosanitaires (voir ci-contre).

Le CEFEL a assuré la suite des présentations à l'assemblée la voix de deux techniciens melon du centre, Camille Marzatoro et Camille Castelnet.

Variétés : des nouveautés au programme

Tout d'abord le fonctionnement de la fiche variétale, établie par le Groupe Technique Melon du Sud-Ouest a été rappelé. Ce document met en lumière, pour chaque variété, ses sensibilités, ses atouts et contraintes, à partir des observations menées en parcelles de producteurs et des essais variétaux conduits par le CEFEL.

La signification du code couleur (vert, orange, rouge) indique des comportements des variétés face aux bioagresseurs à l'échelle du présent. Il a bien été rappelé que la fiche variétale est disponible en téléchargement sur le site de la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne.

Camille Castelnet a ensuite présenté les nouveautés attendues pour 2026.

• **Revel 160 (Nashua)**, une variété offrant une bonne productivité, des calibres homogènes et une tenue en conservation appréciable. En contrepartie, son caractère dense et sa chair ferme constituent des limites.

• **Allegretto (Rijk Zwaan)**, destinée au créneau précoce plein champ. Elle se distingue par une bonne productivité et une excellente tenue post-récolte, mais présente également des contraintes, notamment un cycle long et une chair ferme.

Ces éléments ont été synthétisés dans les tableaux ci-dessous et qui ont été présentés aux participants.

Caractéristiques de la variété Revel 160 :

Génétique	Créneau
HR : Fom 0, 1, 2 IR : Px 1, 2, 3, 3-5, 5, Gc, Ag	Plein champ précoce

Atouts	Contraintes
Bonne productivité Calibre homogène Bonne tenue en conservation	Ecriture très dense Chair ferme

DU MELON DU SUD-OUEST

Caractéristiques de la variété Allegretto :

Génétique	Créneau
HR : Fom 0, 1 IR : Px 1, 2, 3, 3-5, 5, Ag	Plein champ précoce

Atouts	Contraintes
Bonne productivité Bonne tenue post-récolte	Cycle long Chair ferme

Dans la continuité de leur intervention, elles ont présenté les résultats concrets à la sensibilité variétale face aux principaux bio-

agresseurs : fusariose, bactériose, clostérospore, mildiou et mildiou. Elles ont également partagé les avancées obtenues sur les races

d'oidium, apportant un éclairage précieux sur les comportements variétaux observés cette saison.

Bactérie, mildiou : des solutions ?

Par la suite, Camille Marzatoro a présenté une partie consacrée aux essais de stratégies de traitement réalisées contre la bactériose et le mildiou.

Conduite culturale à bas intrants et stratégie d'irrigation

Camille Marzatoro a ensuite

enchaîné avec les résultats d'une conduite à bas intrants, présentés dans le cadre du projet CCOO-MEL et d'une optimisation de l'irrigation dans le cadre du projet ECOBAU. Le projet ECOBAU a notamment permis de mesurer les effets de la réduction de l'irrigation sur la production de melon, en analysant l'impact de différentes restrictions hydriques sur deux variétés aux profils génétiques distincts.

ment climatique en culture de MELons

Le CEFEL prévoit également de développer un nouvel axe de travail dédié au coût des traitements, afin d'affiner l'évaluation économique des itinéraires techniques. Par ailleurs, le centre va poursuivre et approfondir ses recherches sur les maladies, tout en élargissant ses études à d'autres maladies émergentes.

«**CCOCOMEL** : CO-conception et co-évaluation d'itinéraires de Conduite culturale à bas intrants d'intrants et adaptés au change-

ment climatique en culture de MELons

«**ECOBAU** : évaluation des stratégies d'irrigation pour économiser l'eau en culture de melon

Le CEFEL prévoit également de développer un nouvel axe de travail dédié au coût des traitements, afin d'affiner l'évaluation économique des itinéraires techniques. Par ailleurs, le centre va poursuivre et approfondir ses recherches sur les maladies, tout en élargissant ses études à d'autres maladies émergentes.

«**CCOCOMEL** : CO-conception et co-évaluation d'itinéraires de Conduite culturale à bas intrants d'intrants et adaptés au change-

Bilan sanitaire de la campagne melon 2025

La campagne 2025 du melon a été marquée par un climat nettement plus chaud que la normale. Le printemps et l'été ont connu des températures élevées, propices à l'épidémie d'oïdium et de mildiou. Particulièrement problématique sur les fruits, elle continue de provoquer des pertes après conservation, pénalisant les rendements.



Photo : Bactériose
Source : Sylvie Bochu

Le mildiou, présent mais globalement contenu, a été maîtrisé grâce aux traitements préventifs. En fin de saison, quelques cas de mildiou ont été observés, touchant feuilles, apex et fruits.

Mais c'est surtout l'oïdium (*Podomyces nuntii*) (*Pa*) et *Gadomyces cichoraceum* (*Gc*) qui s'impose comme le bioagresseur de 2025.

Après du 14-mai et août jusqu'à la fin de saison, ce champignon foliaire a suscité une attention particulière lors de la journée du 2 décembre. Son évolution insidieuse, de nouvelles races, plus agressives, parvenant désormais à contourner les résistances variétales, y compris chez des variétés à résistance intermédiaire. Dans nouvelles races, Pa6 et Pa7, ont aussi été caractérisées cette année.

Poursuivre leur identification apparaît indispensable.

Les autres maladies phythomycotiques, fusariose ou encore clostérospore sont restées marginales.

Le Didymella s'est également illustré par sa virulence. Dans les parcelles touchées, cette maladie peut entraîner plus de 80 % de pertes, faisant d'elle l'un des enjeux sanitaires majeurs de l'année.

Photo : Didymella sur fruits
Source : La Demoiselle (Beyre)

Côté ravageurs, la pression est restée globalement faible en 2025. Quelques foyers de procession ont été relevés, notamment sur des variétés à résistance intermédiaire, mais les fortes chaleurs et l'action des auxiliaires ont limité leur développement.

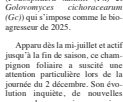


Photo : Fusarium
Source : Sylvie Bochu

Les taspins ont en revanche occasionnés des dégâts récurrents sur fruits, surtout dans les parcelles utilisant un paillage biodégradable.

Les autres maladies phythomycotiques, fusariose ou encore clostérospore sont restées marginales.



Photo : Dégâts taspins sur fruit
Source : Sylvie Bochu

Les limaces et cloches ont aussi marqué les périodes humides de début de saison, entraînant des

remplacements de plants.



Photo : Dégâts taspins sur fruit
Source : Sylvie Bochu

Les limaces et cloches ont aussi marqué les périodes humides de début de saison, entraînant des

remplacements de plants.



Photo : Dégâts corbeaux et rongeurs
Source : Michel Gaignoux et Daniel Riel

Les limaces et cloches ont aussi marqué les périodes humides de début de saison, entraînant des

remplacements de plants.



Photo : Dégâts taspins sur fruit
Source : Sylvie Bochu

Les limaces et cloches ont aussi marqué les périodes humides de début de saison, entraînant des

remplacements de plants.



Photo : Dégâts corbeaux et rongeurs
Source : Michel Gaignoux et Daniel Riel

Les limaces et cloches ont aussi marqué les périodes humides de début de saison, entraînant des

remplacements de plants.

Les limaces et cloches ont aussi marqué les périodes humides de début de saison, entraînant des

remplacements de plants.

Les limaces et cloches ont aussi marqué les périodes humides de début de saison, entraînant des

remplacements de plants.

Les limaces et cloches ont aussi marqué les périodes humides de début de saison, entraînant des

remplacements de plants.

Les limaces et cloches ont aussi marqué les périodes humides de début de saison, entraînant des

remplacements de plants.

Les limaces et cloches ont aussi marqué les périodes humides de début de saison, entraînant des

RENCONTRE TECHNIQUE

DU MELON DU SUD-OUEST

Bilan sanitaire de la campagne melon 2025 (suite)

Bilan global

Si la première partie de saison a bénéficié de conditions propices à une production saine, rapide et de bonne qualité, l'arrière-saison automnale a freiné la campagne. Sur le plan sanitaire, 2025 pourrait être qualifiée « d'année à refaire », à l'exception de l'arrière-saison tandis que le bilan économique demeure, lui, plus nuancé.

Cette campagne souligne l'importance croissante de la surveillance des bioagresseurs, de la diversification variétale et d'une conduite culturale capable de « sauter aux aléas climatiques » à l'échelle de l'évaluation des maladies. Elle met également en lumière la fragilité économique de la filière melon, rappelant la nécessité de poursuivre le travail engagé pour renforcer sa viabilité et sa résilience.

Vous trouverez tous les renseignements sur les BSV (Bulletin de Santé du Végétal) et des informations sur le site de la Chambre d'agriculture ! Abonnez-vous !

Actualités phytosanitaires :

Attention certains produits deviennent Spe 8 : Cidely Top, Nimrod, Switch et Karate Zion. Ceci devrait être effectif en janvier 2026.

Attention au retrait d'AMM pour des produits à base de phosphates de potassium comme le produit Eonon Perthane, qui sera inutilisable jusqu'en juillet 2026 avec l'ancienne dérogation et ensuite retiré.

Ortiva Top et Dagonis devient CMR 2 donc des produits susceptibles cancérigènes.

Attention retrait d'AMM pour des spécialités à base de cuivre, donc bien vérifier si votre produit est toujours homologué pour l'usage.

Conseiller culture spécialisée et légumes
Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne



ANAS CONTACTER
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46



ANAS CONTACTER
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46

ANAS CONTACTER
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46

ANAS CONTACTER
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46

ANAS CONTACTER
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46

ANAS CONTACTER
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46

ANAS CONTACTER
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46

ANAS CONTACTER
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46

ANAS CONTACTER
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46

ANAS CONTACTER
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46

ANAS CONTACTER
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46
06 46 46 46 46

SYNDICAT DES VINS

DES CÔTEAUX DU QUERCY

Adapter le vignoble aux nouveaux enjeux

Réuni en assemblée générale le 10 décembre 2025 à Castern-Montré, sous la présidence de Mathieu Québre, les vignerons des côtes de Quercy ont fait le bilan d'une saison 2024/2025 marquée. Avec 179 ha revendiqués, l'appellation continue de progresser sous les contraintes du climat et de la demande en berne. La récolte 2024 a été marquée par le gel printanier suivi d'une sécheresse excessive qui ont compromis les rendements. Celle de 2025 était pour sa part des deux épisodes caniculaires de fin juin puis début août. Les récoltes 2024 et 2025 sont donc mauvaises, bien trop faibles pour redonner un peu d'essor. Parallèlement, la consommation de vin rouge continue de s'effondrer en France, le marché est très morose, avec des prix qui ne cessent de se tasser. Si le vin blanc s'en sort mieux et les rosés aussi, c'est vers ces deux catégories qu'il faut désormais entrevoir l'avenir du vignoble.

Modifier le cahier des charges

Les vignerons font le constat que leur cépage principal, le cabernet franc, apparaît très fragilisé, d'abord par sa forte sensibilité aux coups de chaleur puis par son manque de résistance aux maladies du bois. Ils souhaitent donc modifier le cahier des charges de l'appellation pour mettre en avant de nouveaux cépages comme le gamay, le merlot, le cot ou le tannat. Ils veulent aussi simplifier les modalités de la taille et enfin réduire l'assemblage à deux cépages minimum. Mais la sensibilité à la sécheresse reste un problème persistant qui ne trouvera de solution que dans la maîtrise de l'irrigation des vignes. Face aux coups de chaleur récurrents, cela devient désormais un enjeu majeur pour sauver les récoltes. Toutes ces adaptations exigent l'adoption de modifications du cahier des charges de l'appellation, une démarche qu'a lancée le syndicat en partenariat avec l'INAO.

Promotion et communication

Le syndicat maintient néanmoins son travail de promotion avec ses moyens qui restent limités. Il a organisé sa fête estivale mais la canicule a fait baisser l'affluence et la vente de vin. Il continue de communiquer via les réseaux sociaux et s'implique dans le programme vignoble et découvre en participant à des soirées comme celle de Gaudouillet ou le festival des châteaux de Bruniac. Il bénéficiera en 2026 de la rénovation de l'édifice de tour de Montpey de Quercy qui intègre un espace muséographique dédié à la polyculture et à la vigne. Le président Mathieu Québre remercie tous les partenaires qui le soutiennent, les Chambres d'agriculture, l'IVVO, la Communauté des communes du pays mais aussi

La Défense Paysanne du Lot

VIN

En Occitanie, région et chambre alertent sur des arrachages trop élevés

La région Occitanie et la chambre régionale d'agriculture alertent, le 8 décembre dans le journal Les Echos (article payant), sur le risque d'arrachages trop conséquents au sein de leur vignoble. « Il n'est pas question que la Languedoc-Roussillon soit une variable d'ajustement, avec trop d'arrachages de vignes », déclare le vice-président de la région Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme », anticipe Jean-Louis Cazaban. « En Occitanie, beaucoup veulent arracher, notamment ceux qui exploitent les parcelles qui souffrent le plus de l'impact du réchauffement climatique », signale aux Echos le président de la chambre régionale d'agriculture Denis Carrière. L'éla propose de limiter à un tiers de l'arrachage national pour la Languedoc-Roussillon, soit 10 000 ha. Pour y parvenir, « des critères doivent être fixés par la production, et nous pourrions manager de vin à terme